ᑲᑎᒪᔨ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓂᖅᓯᒪᔪᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut Iliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Prospection

ᐱᖃᓐᓂᖅᓯᒪᔪᑦ ᐃᓐᓇᕐᓂᖅᓯᒪᔪᑦ
Department of Economic Development and Transportation
Pivalliayuliqiyikkut Ingilrayuliqiyitkullu
Ministère du Développement économique et des Transports

Programme de prospection du Nunavut

La Division des ressources minérales et pétrolières du ministère du Développement économique et des Transports gère le Programme de prospection du Nunavut.

Le programme offre des contributions financières aux demandeurs admissibles pour exercer des activités de prospection. Ce programme encourage les Nunavummiut à devenir des prospecteurs et des entrepreneurs indépendants, bien souvent en utilisant et en améliorant leur connaissance du territoire. Vous pouvez présenter une nouvelle demande de financement chaque année.

Qui est admissible?

Pour être admissible, vous devez :

» être résident du Nunavut

» être âgé de 18 ans ou plus

» détenir un permis de prospection valide

» posséder de la formation ou de l'expérience en prospection

Quelle est l'expérience requise?

Vous devez démontrer que vous possédez déjà des compétences dans le domaine de la prospection, ou que vous avez suivi le cours d'introduction à la prospection. La Division des ressources minérales et pétrolières offre le cours. À date, près de 900 personnes l'ont suivi.

Vous pouvez demander une contribution maximale de 8 000 $ par année pour aider à couvrir des frais de prospection de base comme les honoraires d'expert-conseil, le carburant, l'entretien d'un véhicule, la nourriture lors des expéditions sur le terrain, les salaires d'assistant, le matériel de prospection et les frais d'analyse d'échantillons.

Quand faut-il présenter une demande?

La date limite pour présenter une demande est le **30 avril** pour des travaux de prospection prévus pour l'été à venir. Vous devriez toutefois présenter votre demande le plus rapidement possible pour un examen initial.

Présentez une demande dès aujourd'hui!

Les demandes peuvent être présentées en inuktitut, en inuinnaqtun, en anglais ou en français.

Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande sur le site **www.gov.nu.ca/fr/edt** en cliquant sur l'onglet **Programmes**.

Vous pouvez également contacter l'un de nos géologues régionaux, comme suit :

Développement économique et Transports, C. P. 289 Arviat (Nunavut) X0C 0E0

Téléphone : (867) 857-3165
Télécopieur : (867) 857-3192

Développement économique et Transports, C. P. 2420 Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0

Téléphone : (867) 983-4224
Télécopieur : (867) 983-4011

Nunavut

1-888-975-5999
www.gov.nu.ca/edt